

# **Le Préalable au dialogue des civilisations: L'universel des droits de l'homme**

*Candido Mendes*

## **LATINITÉ, OCCIDENT SOUPLE, DIALOGUE**

La Conférence de Amman (14-17 avril 2007) prend la suite, en ce monde d'Islam en quête de la Latinité vers les différences et le véritable dialogue, dans un univers menacé par l'hégémonie et un affrontement de cultures en proie à leurs affirmations identitaires.

En même temps, au cours de ses 14 conférences, l'Académie de la Latinité se rendit compte avant le 11 septembre de la montée de ces tensions et de l'importance des rôles d'interlocution d'un Occident souple, face à

une modernisation à outrance menaçant un monde de subjectivités collectives, dans l'affirmation première de leur différence.

À la poursuite de cette visée, l'Académie put s'apercevoir, au-delà du dialogue essentiel avec les diverses frontières islamiques, de ces autres défis avancés par la crise de l'État-Nation en Amérique Latine, ou encore par la structure de l'État et de la représentation proposée, de nos jours, par le monde andin ou le Haïti, continuées par l'avancement des politiques de reconnaissance de citoyennetés différentielles, comme fait face la latinité hispanique aux États-Unis. La réunion à Amman nous offre le scénario stratégique par excellence au Moyen Orient pour évaluer le déploiement des interventions militaires d'Occident à la dimension des guerres préemptives et du recours idéologique au soupçon continu entre cultures, au bord d'une reprise des conflits de religion. L'enjeu s'accroît au moment où l'hégémonie réclame un contenu de croyance et le néoconservatisme américain se replie sur une chrétienté évangélique, vue comme étant menacée de l'extérieur où un terrorisme de tous bords, anonyme, mais attribué à l'Islam, pousse à une "civilisation de la peur" et aux conflits sans retour.<sup>1</sup>

Le post-11 septembre ne fit que démontrer le surcroît d'une défense outre-mer du Continent, de pair avec le rejet, par les États-Unis, des Nations Unies comme solution naturelle de sauvegarde de la stabilisation mondiale. Nous ne serons plus dans une culture de la paix telle

qu'avancée encore au début du siècle par l'effort de Federico Mayor et ses collègues, à la suite de l'UNESCO, mais devant une culture de soupçon en veilleuse. Pour la première fois, la nation la plus puissante du monde se voit, elle-aussi, comme la plus menacée vis-à-vis de l'agression ininterrompue des dits infidèles, héritiers des anciens barbares, dans un univers privé des anciennes *limina* pour l'acculturation et la détente impériales.

Le monde islamique se refit à la onzième heure, en se remettant aux remparts de la différence et de la survie du multiculturalisme en temps d'hégémonie. Tout dialogue entre les subjectivités collectives contemporaines dépendrait, en effet, du maintien d'une vraie "réciprocité de perspectives", engloutie par la normalisation civilisatrice. Dans cette perspective, la notion du dialogue retourne à un point zéro idéal, où on pourrait encore penser, en termes d'effective survie du monde d'après le 11 septembre, à un universel d'entente et de consensus limite.<sup>2</sup> Ce ne pourrait être que celui, précisément, des droits de l'homme, comme enjeu de la préservation de l'espèce et, par surcroît, de sa dignité.

*La Realpolitik*, de nos jours, échappe à cet impératif de coexistence internationale. Elle élimine le préalable de tout dialogue mondial basé, après les conflits du XX<sup>ème</sup> siècle, sur le primat de la personne et des libertés, sur l'*a priori* des sécurités collectives liées, désormais, à des contenus concrets d'ordre universel et non à ses stricts supports assurés par l'État de Droit.<sup>3</sup>

## **LES DROITS DE L'HOMME, PREMIER UNIVERSEL DE RECONNAISSANCE**

La Conférence d'Amman se penchera donc sur trois pans fondamentaux. Elle s'ouvrira sur la validité des droits de l'homme comme universels de ce dialogue, réalisant en même temps les difficultés de l'affirmation des contextes culturels face à la plateforme reconnue par la Déclaration Universelle de 1946. Jusqu'à quelle limite, en effet, les prémisses de l'État de Droit peuvent-elles s'assurer comme un *a priori* devant la médiation de son affirmation *hic et nunc*? Dans ce sens-là, il serait essentiel de voir la limite du soutien de la lutte contre la torture ou du droit à l'expression, ou à la pensée critique, condition de la vraie herméneutique culturelle de nos jours. On se demandera, en même temps, dans quelles limites le maintien de la dignité de la personne que tant qu'à sa seule survie physique, souligné par une unanimité unique, dans ce programme reconnu, également, *urbi et orbi* en 1946.

L'universalité de ces droits pose aujourd'hui, face à la confrontation culturelle en éveil, la reconnaissance préalable d'un droit à la différence, assuré aux structures de réception où se font, dans le monde virtuel de nos jours, les opinions publiques et de par elles-mêmes et des irrationnels d'accueil qui les poussent comme mise en œuvre de l'entente en notre temps.

Les droits fondamentaux, limités par cette nouvelle avenance des contenus culturels, ne peuvent revenir au

niveau d'une prise de conscience et de sa mobilisation qu'à partir d'un statut, où la politique d'information accepte la coexistence de la différence, même au niveau des porte-paroles, des témoignages et de la présence conventionnelle du "dissent".<sup>4</sup>

### À LA DÉFENSE DES SUBJECTIVITÉS COLLECTIVES

Dans tout l'Occident, on veilla à cet essor de la raison et à son éclosion comme régime d'auto-conscience et de fondation des libertés. L'issue de la confrontation des cultures, actuellement, devant l'accaparement médiatique et l'affirmation survenue des religions d'État, implique la reprise pour la vie collective du même *caveat* par lequel le *habeas corpus* devança, pour l'intégrité physique, les grands statuts de support des droits de l'homme. De même, la dignité de cette vie, à côté de la simple survivance, est devenu cet autre *a priori*, à partir des assurances internationales de l'affirmation de la différence, face à la rapidité de la virtualisation du monde et de la transformation de toute alternative en simulacre.

Les Commissions des Droits de l'Homme des Nations Unies, ainsi que celles du monde islamique, viennent de se réorganiser en un synchronisme qui est la promesse d'un agenda stratégique.<sup>5</sup> L'Académie de la Latinité veut questionner, à Amman, dans la conscience d'un statut effectivement universel, non pas les droits de l'homme eux-mêmes, au niveau d'un affrontement culturel, mais la condition de gage minimal et limite où une position

de différence puisse être accordée en jumelage, au contenu circulé par l'information. L'interrogation nous mènerait au même *corpus* de débat des universels de la démocratie. Cependant, contrairement aux limites de la représentation et du respect politique des minorités ou du minimum de renvois réciproques, aujourd'hui devant d'une politique de coexistence se replie sur le maintien de cette alerte à la différence. Poussées par une *Realpolitik* limite, les hégémonies se vouaient à l'homogénéisation, toute réalité préalable engloutie.

L'année 2006, en termes de confrontation des cultures, donna lieu à la crise des *cartoons* du prophète Mahomet au Danemark, suivie de la protestation contre les remarques de Benoit XVI à Regensberg, sur le recours à l'épée dans le missionarisme d'Islam. La violence de telles réactions dépassa le jeu normal, dans la modernité, des confrontations d'opinions dans l'espace public<sup>6</sup> et la conquête du droit à l'expression dans le cadre des libertés contemporaines. De tels heurts déclenchèrent l'affront aux religions et le passage des disputes, et des revendications citoyennes aux "guerres de croyance". La houle, dans tout l'Islam, contre les caricatures du prophète ne pouvait se penser comme un phénomène organisé de réseaux ou même de systèmes portés au circuit du terrorisme. On pouvait parler d'une véritable réaction de la part d'un inconscient collectif dont la présence, au début du XXI<sup>ème</sup> siècle, met en question — face à un Occident et son appareil devenu civilisation universelle — les

conflits fonciers des processus historiques et le maintien des identités culturelles moulées par la dynamique de cette histoire. Jusqu'où pouvons-nous parler effectivement d'expropriation de ce palier même, où une identité collective se reconnaît et réclame sa singularité, à l'octroi du sens à l'évènement et à sa vision du monde?

La chute des tours jumelles à Manhattan fut le climax d'un long procès de prise de conscience tardive de l'impact du développement global de l'Occident, mené entre les tenailles d'un processus de rationalité et de conscience qui s'emparèrent de la notion de modernité, à la suite du monde des empires et du jeu linéaire de ses dominations. L'aventure coloniale exprima cette vision, assurée par toutes les bonnes consciences du progrès et par l'avance d'un univers de contrôles technologiques et sociaux.

## **LA ONZIÈME HEURE DU RETOUR**

La révolution khomeynienne de 1978 est devenue le premier tocsin de cet éveil de l'âme collective, à jamais blessée par les bénéfices de la civilisation, *urbi et orbi*. La Turquie d'Ataturk réalisa à la dernière heure sa conversion modernisatrice, en toute ingénuité et conséquence finale, à l'insu du support identitaire de cette collectivité. L'irruption de Khomeyni arrêta au dernier moment le même procès poussé à la caricature et se fit l'alerte de l'enjeu du processus civilisateur en notre temps.<sup>7</sup> En même temps, le dépassement du conflit

atomique et du dernier partage des puissances internationales mit en route l'exploit d'une hégémonie au pouvoir exponentiel à l'empoiègne technologique et politique de notre époque. Son corrélatif nécessaire serait le passage de cette conscience retardée au geste de protestation, devenu violence terminale. Le *Djihad* ne tournerait pas au martyr, sans faire passer le terrorisme topique ou localisé en geste d'immolation et sans retour. La violence se décentralise et devient incontrôlable, de même que la chute des tours, ou l'explosion de la gare à Madrid, se voient comme marches d'un sans précédent, au niveau le plus profond des poussées des inconscients collectifs.

Ce serait toute une nouvelle prise de conscience que réclamerait une politique de stabilité internationale. Une telle quête supposerait le rétablissement d'une réciprocité de perspectives des protagonistes envers l'enjeu de cet univers, passé au monde de la peur et de la radicale méconnaissance de l'autre. Ce serait donc dans la plateforme basique de l'universel des droits de l'homme que l'on pourrait trouver l'entente menant au vis-à-vis comme priorité de cette reconnaissance fondatrice.<sup>8</sup>

L'avance historique de la rationalité comme domination se passa d'une synchronie de la perception collective des droits humains, nécessairement médiatisée par le contexte culturel. Cette conscience en Occident se donna comme l'épanouissement d'une conquête, passant par la sécularisation et l'autolimitation de l'État. En Islam, au contraire, de tels droits dépendaient intrinsèquement

des conditions statutaires de son octroi, du *faht* et de l'univers théocratique de la *Sharīa*.<sup>9</sup> Les Nations Unies établirent le renvoi, par la démocratie, de la priorité de l'homme, entre États de Droit et Droits Humains. Mais sa reconnaissance effective pour bâtir une civilisation de la paix souffrit du passage des régimes de domination à l'hégémonie, face à la priorité, effective et acquise, des libertés dans son sein.

### **DROITS HUMAINS ET LUMIÈRES ÉGARÉES**

Les Lumières expriment l'essor de ce moment-axe, en Occident, de prise de conscience dans le luxe des "Déclarations" et du discours analytique des droits par tous ses prédicatifs: ils devenaient la déclinaison des modes de liberté et de ses potentiels, en vue du "plus-être" de ce même homme, retourné à sa tâche foncière. La modernité comme histoire profonde y aboutit, entamée par la longue et difficile manifestation de la primauté de l'individu, face aux ordres collectifs qui pourraient nuire à son affirmation,<sup>10</sup> en la transformant en priorité absolue de la condition objective de l'être comme personne.

Les incidents inédits, en matière de radicalité de confrontation, subis au passage de la domination coloniale en hégémonie, gagnée aux tensions-limite de la vie collective exigent un préalable à l'affirmation de son identité, comme protagoniste du sens. Analogiquement à ce qui se passa dans le rapport individu-État, la reconnaissance de l'individualité collective s'impose

pour devenir sujet de ces mêmes droits. Toute la souche historique menant aux Lumières débuta par ce premier pan de l’engloutissement par l’ordre étatique de l’individu, menacé toujours d’être sommairement anéanti. C’est exactement dans un scénario de torsion historique, de contre-vents à l’inertie acquise de domination que la fondation même de l’idée des droits humains commença par cette procédure de résistance, *in iminentia* de son renversement et qui fit bondir le droit à la subsistance première de la personne, devant l’État par la provision *ut habeas corpus*. De l’avenance du *writ* ancestral des libertés, aux déclarations de l’Encyclopédie, gagne toute sa désinvolture historique l’expression du “mode de l’homme” selon Condorcet, à partir du droit au corps et à la vie en première démarcation à l’espace public.

### **“UT HABEAS CORPUS” — “UT HABEAS IMAGO”**

Les “guerres de religion” potentielles qui suivent la chute des tours jumelles reprennent une même affirmation *a priori*, la subjectivité menacée par la perception de l’Occident appareil. De l’archi violence de l’Al-Qaeda aux huées des places, aux drapeaux brûlés, au chaos terroriste, ce sont les gestes d’une identité qui se reconnaît, finalement, menacée d’expropriation. Elle s’en prend aujourd’hui à ce niveau primaire d’une même violence qui, historiquement, mena aux luttes contre les Bastilles, les massacres collectifs, les esclavages, les détentions à vie. Cette conscience acquise, d’un sujet, dans une in-

vestiture sans retour, par la provision *ut habeas corpus* — se rend compte du préalable d'un même mandat de survie au niveau des sujets collectifs menacés d'éviction radicale et ayant conscience, à la onzième heure, de son terraplanage subjectif.

Un *ut habeas imago* devient la caution primaire pour leur différence. Nous ne serions qu'au tout début de la généralisation du terrorisme, comme dernière résistance devant le *Behemot* occidental, aux frontières moribondes de cette identité menacée. Chaque fois davantage, cette subjectivité collective assaillie derrière ses remparts se retranchera sur des visions de monde cerné, dont le corpus religieux assure la dernière et radicale confrontation. L'Islam a fourni le scénario optimal pour cette confrontation aux ressorts exponentiels. Le monde occidental, par son passage de la domination à l'hégémonie du processus technologique de notre temps, assura, par l'avancement du *rescue* médiatique, la saisie universelle des représentations des cultures par le biais des simulacres.<sup>11</sup> D'autre part, le monde musulman laissé à la moitié de son absorption civilisatoire ne fit que renforcer la mobilisation intérieure face à la perception retardée des coûts du progrès en échange de son âme. Les fondamentalismes deviennent, à l'immédiat, ses replis où l'appel religieux reprend toute la fraîcheur des *Djihad* et sa détermination du martyr. Et, de même, toute conscience de droits se départ de la primauté de l'individu déplacé de la dimension humaine à la personnalité collective.<sup>12</sup>

L'assurance de la perception du sujet se constitue comme l'impératif épistémologique, dans les deux cas, comme cette avance de l'évènement fondateur de la conscience dans l'histoire.

Quelle serait donc aujourd'hui la condition d'appel à un même préalable et au pari de sa synchronie, pour parler d'un universel de rencontres et de vis-à-vis entre l'Occident et les cultures qui le confrontent et surtout, comme subjectivité accomplie, l'Islam?<sup>13</sup>

### **CONSCIENCE ET ASYNCHRONIE HISTORIQUE**

En effet, on ne constatera pas une fusion de ces reconnaissances au niveau d'identiques priorités. La dénonciation des tortures de Abu-Ghraib ne soulevèrent pas les pays des victimes affligées par ces violences. La crise des *cartoons* montra une opposition sans retour entre le heurt aux croyances et l'affirmation du droit intrinsèque à la liberté d'expression. Impossible, en même temps, de revendiquer un même droit à l'intégrité du corps en Occident face aux enjeux mutilateurs, d'une vision clanique et religieuse qui veut se rapporter au Coran.

Dans cette même visée, il serait difficile de faire avancer un universel de priorités des droits de l'homme, sauf le strict droit à la vie, en tout contexte culturel, l'État de Droit de même se rend aux exceptions de la sécurité d'État, repris comme le "corps sacré", en proie au terrorisme déchaîné.

Jusqu'à la chute des tours, la clameur grandissante pour les droits de l'homme gagna tout son relief historique ébranlé, désormais, par un Occident hégémonique

frappé d'une peur universelle. Il ne sera pas question, uniquement, de discuter face au progrès de la laïcité<sup>14</sup> et devant les "guerres de religion", de la reprise, au niveau absolument idéologique, d'une resacralisation missionnaire de la civilisation. Ce qui serait en cours, en même temps, c'est la nouvelle démediation, que l'avènement de l'hégémonie amène à la notion même d'un universel de Droits, au sein du développement de la démocratie<sup>15</sup> et des structures de pouvoir modernes. On n'a fait qu'entamer la nouvelle opposition, entre l'État où se retranche la notion de l'ordre et le terrorisme vu comme généralisé, anonyme et incontrôlable.

## **LES DROITS DE L'HÉGÉMONIE**

Les marches de la protection de l'individu à la deuxième partie du XX<sup>ème</sup> siècle succombèrent à l'intervention d'un État voué à une idéologie de l'ordre collective en péril perpétuel. La deuxième administration Bush peut nous donner le synopsis de cette émergence, en maintenant et aggravant les mesures extraordinaires du *Patriot Act*, de septembre 2001. Le Président des U.S.A. s'arroge l'imposition de la *torture douce* pour forcer les confessions des ennemis du pays.

De même, le Salon Ovalé est le seul responsable pour décider si les prisonniers de guerre profitent des Conventions de Genève. Le gouvernement n'est plus censé d'informer la Nation des dispositions et de la portée prises par la surveillance électronique du pays, atteinte au respect de la privacité.

Toute la notion de normalité et de paix tenaient à un scénario d'État-nation et à un protagonisme collectif au niveau international.<sup>16</sup> Cette condition est échangée contre la disparition d'un espace public universel, marqué par la coexistence avec l'autre collectif. Elle se fait sentir en riposte. Ou, plutôt, en action préemptive pour changer la propre structure de l'évènement ou des jeux entre le réel et le virtuel, comme support pour l'action collective de notre époque. En même temps, l'allure prise par la dimension subjective de cette virtualité nous conduirait à la représentation, de plus en plus comme son simulacre et au discours de ses nouvelles entéléchies, dictées par le monde hégémonique.<sup>17</sup> On fait face au sabotage systématique de la réalité au niveau de la mer de sa représentation. L'autre y devient le résidu d'une résistance, passée au *no man's land* du terrorisme et l'univers de la réalité rentré en état d'alerte, assuré par l'alarme de la différence. Quelle est encore, aujourd'hui, la chance du vis-à-vis interculturel, dans l'univers médiatique qui est devenu une surdétermination de l'hégémonie?<sup>18</sup> Comment regagner l'impératif primordial et sauvage de l'hétérogénéité de la représentation devant l'*a priori* d'une effective coexistence collective, dont l'État de Droit se fait le constat premier?

## LA DIFFÉRENCE — DROIT AUX DROITS

Le *ut habeas imago* devient le sauvetage pour un univers énonçable comme "mode du sujet" et, par là-même, se faisant le réseau de renvoi où naissent les visions

du monde et les styles de vie, teneurs de la liberté de l'homme. Il n'est pas question, dans ce sens, de trouver des droits de "troisième", ou de "quatrième" génération, au profil matriciel ouvert par le déclin des Lumières. À la fin du deuxième conflit mondial, l'affirmation d'un ordre international reconnu la nouvelle nature de la coexistence collective, s'assura une dialectique au profit de l'avancement social, en affirmant les droits humains devant les absolus des souverainetés des États-nations. Au tout début du XXI<sup>ème</sup> siècle, face au galop des cultures réifiées par la civilisation, les contradictions s'aiguillèrent devant l'inédite montée des contrôles sociaux et technologiques.<sup>19</sup>

La contremarche de la différence revient au réseau affaibli du tissage des Nations Unies pour l'arrêt de la dialectique hégémonique. Même au jeu de ce que la globalisation entérine, d'un laisser-faire au marché, la différence est encore une *commodity*, suffisamment sauvage pour s'assurer des survies ou même créer une "deuxième nature" dans un monde qui n'a pas encore accompli les logiques des derniers terraplanages. Une guerre préemptive peut encore se perdre. La différence, née à ses dépens, fait son chemin et crée des réseaux à contre-courant, pour assurer le bond futur, par les guérillas au même et l'implacabilité de son hantise.

## **SÉCURITÉ NATIONALE ET ÉTAT DE DROIT**

La visée émergente de l'hégémonie dépasse les propres fondements d'un État de Droit dans ses exigences

élémentaires. Le Salon Ovale s'interroge aujourd'hui à propos de la légitimité de la défense des terroristes à Guantánamo par les avocats américains. L'abondance des protestations, venant de plusieurs associations de juristes, ne fait que montrer le niveau atteint, au fin fond des "néocons", par cette reconnaissance du "statut" de la sécurité du "peuple élu", intouchable, par l'abomination terroriste. La clameur fit que plus de 120 grands bureaux d'avocats plaident pour cette défense gratuite, se remettant à la valeur intrinsèque, proclamée par la culture du pays, de "l'égalité de tous devant la loi". De toute façon, cela n'empêcherait pas que le Secrétaire de Justice américain, Alberto Gonzales, puisse encore soutenir, en janvier 2007, devant le Congrès, l'exclusion des prisonniers de Guantánamo de la Convention de Genève. La justification reste celle des risques possibles pour la sécurité de l'État qu'impliqueraient de telles discussions et les conséquences inimaginables d'un nouvel assaut terroriste aux États-Unis.

La déclaration de Gonzales est faite au moment même où Bush se voit forcé de reconnaître l'erreur de l'information répandue quant au développement d'armes de destruction de masse par Saddam et qui avait justifié l'invasion de l'Irak en 2002-2003. Il se replie sur le fait que, quoi qu'il en soit, l'exécution du dictateur s'est avérée importante pour l'équilibre du Moyen Orient. Mais en même temps, Bush reconnaît la gageure présente de l'occupation et met surtout en cause l'essentiel du *ratio-*

*nale* interventionniste: le renforcement de la démocratie en tant que régime politique capable d'assurer le *dissent* des représentations et donc une cohabitation de minorités politiques. Le gouvernement Maliki, à Bagdad, serait justement sa contradiction, étant donné qu'il ne se montra pas "super partes" par rapport à l'enjeu chiite-kurde-sunnite en perpétuant les meurtres claniques journaliers, en condition de guerre civile accélérée par l'exécution de Saddam. L'hégémonie, en ce moment, démontre le dépassement, par les valeurs culturelles, de l'État de Droit.<sup>20</sup> D'un point de vue international, la lutte contre l'hégémonie devient également une dénonciation de la démocratie en tant qu'idéologie de la domination *urbi et orbi*. La nouvelle contradiction résulte de la priorité de l'affrontement à l'hégémonie, amenant à la chute des mécanismes politiques de la différence.

## **REPRÉSENTATION COLLECTIVE ET IDENTITÉ SOCIALE**

Un troisième mandat de Hugo Chávez ne met pas seulement en cause l'héritage cubain comme ressort à une dialectique de contrepoint envers l'univers américain, associant le système néo-libéral à la démocratie. Le régime de Caracas peut s'assurer une présence internationale à partir de ses ressources pétrolières et de demande de marché des États Unis au risque de la *Pax americana* en Irak. Mais à l'immédiat, l'affirmation d'un "socialisme du XXI<sup>ème</sup> siècle" se lie à la dénonciation de la démocratie, figée, désormais, comme modèle écono-

mique de la mondialisation. Et en Amérique du Sud, les premiers alliés de Chávez puiseront sur le fait accompli de l'inviabilité démocratique traditionnelle pour faire face à cette décomposition de l'État national, poussée au paroxysme final des concentrations du revenu et de l'injustice sociale.

Toute cette progression de l'antinomie américaine s'interroge sur les institutions même de la démocratie, comme régime de perfectionnement systémique et fonctionnel de la vie politique associé à la modernisation et à la rationalité.<sup>21</sup> Le nouvel anti-américanisme est à présent marqué, depuis Chávez et son exemple, par cet effondrement de l'enjeu du mécanisme de *feedback*, de poids et contrepoids, de rebalancement et autonomie par où avance la profondeur de la démocratie, au-delà du simple maintien des élections. Les tensions émergentes du socialisme, dit du XXI<sup>ème</sup> siècle, se reconnaissent, dans chacun de ces pays, par ses efforts proclamés de renversement d'institutions démocratiques comme légitimation du vieux régime. Au Venezuela, par le droit aux réélections permanentes du Président, la reformulation des autonomies des États et départements en possibles communautés, contrôlées par des coopératives publiques. En Bolivie, par une nouvelle Assemblée Constituante qui permettrait la réforme de la loi fondamentale à la majorité simple, en dehors des deux tiers et la viabilité des ordonnances par décret. Et l'Équateur se voit aussi aux prises avec l'installation d'une assemblée à tout pouvoir

selon les mêmes propositions des gouvernements de La Paz et de Caracas. Le résultat serait, ainsi que le montre la Bolivie, l'effritement final de l'État-Nation par la demande inouïe de séparation de presque deux tiers du pays, pour amener en contreposition à l'État Aymará de Morales, comme affirmation du fondamentalisme ethnique confirmé par avènement des indiens au pouvoir.<sup>22</sup>

L'évocation des droits humains comme acquis de la conscience de notre temps pâlit donc aussi en Occident, exposée à cette nouvelle expropriation de l'identité collective par l'hégémonie. *L'a priori* de l'affirmation de cette subjectivité se retranche au niveau de survie, mais devant une démédiatisation du réel concret comme référence à la totalité qui l'entoure. Les simulacres s'imposent et, à la quête du socialisme comme alternative économique et à la démocratie comme son paragon politique. C'est déjà en termes de résistance ouverte et piétonnière que l'affirmation de la spécificité culturelle s'enracine dans dépôt redécouvert; dans une littérale affirmation de son possible "en-soi" fondamentaliste-prospectif. Dans cette même visée, l'éclatement démocratique dans les pays andins — et même au cours d'une scission littérale en Bolivie — trouvera à mi-temps et selon les mêmes logiques d'une survie de différence, une inévitable confrontation avec le populisme vénézuélien. Il se démarque de toute culture effective préalable, rendue aux forces de l'État-appareil et à l'organisation fon-

cière par le cadre politique de sa société civile en réseau aussi fragile qu'ambigu.<sup>23</sup>

### **LES REVERS DE LA DÉMOCRATIE ET DE L'ÉTAT NATIONAL**

De toute façon, ce sera en Amérique Latine que la poussée de la globalisation en hégémonie permettra de faire face au contrepoint historique régressif de l'État-nation, pour une fois replaqué sur de vrais rémanescents culturels et tout en contraire de l'artificialité du colonialisme du XX<sup>ème</sup> siècle en Afrique et au Moyen Orient, aux frontières écartelées selon les compensations des puissances du moment.<sup>24</sup>

La dernière déclaration publique de Saddam avant de monter au poteau, se réclamant de la fondation de l'Irak issu de la mosaïque des accords de Versailles, dans toute son artificialité, témoignait déjà de la diachronie de l'idée nationale à l'aube des nouveaux impératifs globaux. L'enjeu d'une prospective au cœur de la contradiction de l'hégémonie en Amérique Latine se passera de l'idée nationale pour tomber sur les simulacres de l'alternative. Nous ne sommes qu'au tout début de l'effet des dé médiations où l'Occident fit face aux discours des subjectivités historiques dans le monde, celui des dominations, du *limens* et pas du *limes* où la globalisation en systèmes s'épure et se joue en hégémonie.

Une identité culturelle subsisterait dans le cadre des confins latino-américains, profitant de sa double diachronie.<sup>25</sup> Les pays Quechua ou Aymará, en Amérique Latine, seraient aussi les héritiers, *in bona pars*, des legs

de l'État-nation, quand ils pourraient profiter, en second décalage, d'une nouvelle frontière diffuse d'acculturation. Le déploiement de l'hégémonie se fera sous le joug de l'hyper-concentration de ces bénéfiques, monnayés de façon indéfinie par la virtualisation subjective sans appel. Mais pour la première fois dans l'histoire continentale, la différence restera à ses frontières, assurée par les prosélytes de l'assimilation interrompue et l'échec périphérique de l'État-nation, en permettant la survie des cultures qui ont tenu le coup face à la modernisation.

### **TYRANNIE VIRTUELLE ET DIASPORA IMPOSSIBLE**

Le monde de l'hégémonie, par définition, n'admet plus les *diasporas* devant sa tyrannie virtuelle. Mais des cultures résiduelles qui échappèrent à ce moment-là sont en veilleuse, gardiennes de l'"insupportable" différence. Elles deviennent de plus en plus le dépôt d'un souvenir, au sein du monde hégémonique, où, en défense des "droits de l'homme", se fait la plateforme de l'affirmation identitaire, des subjectivités collectives. On ne pourrait pas épargner le scénario où, face au nouveau rythme historique des hégémonies, la "civilisation de la peur" peut faire double avec l'expropriation médiatique menant à la torpeur, sinon à l'oubli, à partir du centre de l'Occident, le dépôt historique effectif et acquis de la rationalité et de sa mobilisation comme conscience collective. Il est impossible de se rendre compte jusqu'où la virtualisation subjective travaillera sur la réification "lukacsienne" au niveau d'une nouvelle frappe

de représentation faite monnaie de l'entente de l'âge de l'hégémonie. Jusqu'où, dans l'avance anonyme des nouvelles logiques de l'appareil, la revendication des droits de l'homme semble toujours davantage subversive, au temps des états de sécurité collective et de la menace omniprésente et informe du terrorisme? Les droits de l'homme deviennent de plus en plus la plateforme où cet Occident insiste à se reprendre comme *logos*, après les maintes dévolutions aux croyances, face aux échanges entre l'anéantissement et l'absolu de son affirmation. La "civilisation de la peur" nous place à nouveau devant la destruction de l'infidèle, pour une fois écarté de tout missionarisme ou conversion. L'hégémonie ramène le progrès à un temps social du Moyen Âge, pris par l'absolu du virtuel et ses peurs uniformes. La différence y paraît comme la pire des subversions, mais de plus en plus somnambule, l'authentique vouloir égaré ainsi que l'État de Droit qui le charpente.

## NOTES

1. Mokvar Ben Barka, *La Droite chrétienne américaine*, Paris: Privat, 2006.
2. Pascal Lamy, *La Démocratie marche pour une autre gouvernance globale*, Paris: Seuil, 2002.
3. Alain Touraine, "Globalization and Identities", in: *Hegemony and Multiculturalism* (Candido Mendes, ed.), Rio de Janeiro: Educam-Académie de la Latinité, p. 299-324, 2004.
4. Jürgen Habermas, *Idéalisation et communication*, Paris: Fayard, 2005.
5. Mireille Delmas-Marty, *Le Relatif et l'universel*, Paris: Seuil, 2004.

6. Jürgen Habermas et Joseph Ratzinger, *Ragione e Fede in dialogo. Le idee di Benedetto XVI a confronto con un grande filosofo* (Giancarlo Bosetti, ed.), Venezia: Marsilio, 2005.
7. Yann Richard, "L'Occident comme valeur et antivaleur dans l'Iran Moderne", in: *Islam, Latinité, Transmodernité* (Candido Mendes, ed), Rio de Janeiro: Educam-Académie de Latinité, p. 70-91, 2005.
8. Mohammed Arkoun, "Pratique et garanties des droits de l'homme dans le monde islamique", in: *Islam et droits de l'homme* (sur la direction de Marc Agi), Paris: Ed. Des Idées et des Hommes, p. 49-55, 2007.
9. Marc Agi (dir.), *Islam et droits de l'homme*, esp. Marcel Bepard, "Existe-t-il une conception islamique spécifique des droits de l'homme?", Paris: Ed. Des Idées et des Hommes, p. 25-29, 2007.
10. Mireille Delmas-Marty, *Le Pluralisme ordonné*, Paris: Ed. du Seuil, p. 26-32, 2006.
11. Jean Baudrillard, *Les Exilés du dialogue*, appendra, p. 14-28 ("Culture of the Difference in Eurasia: Azerbaijan — Past and Present in the Dialogue of Civilizations, 13th International Conference, Baku, 2006), Rio de Janeiro: Educam-Académie de la Latinité, 2006.
12. Louis Massignon, "Le Respect de la personne humaine en Islam", in: *Islam et Droits de l'Homme*, Paris: Ed. Des Idées et des Hommes, 2003.
13. Ebrahim Moosa, "The Dilemma of Islamic Rights Schemes", in: *The Journal of Law and Religion*, vol. 15, n. 1-2, 2000, 2001, Duke University.
14. Alain Touraine, *Un Débat sur la laïcité*, avec Alain Renaut, Paris: Stock, 2004.
15. Henrique Antoun, "Virtual Communities and Democratic Space", in: *Real, Simulacrum, Artificial: Ontologies of Postmodernity* (Candido Mendes, coord., et Enrique Rodríguez Larreta, ed.), Rio de Janeiro: Educam-Unesco-ISSC, p. 187-224, 2003
16. Craig Calhoun, "The Necessity and Limits of Cosmopolitanism: Local Democracy in a Global Context", in: *Identity and Difference in the Global Era* (Candido Mendes, coord., et Enrique Rodríguez Larreta, ed.), Rio de Janeiro: Educam-Unesco-ISSC, p. 96-138, 2002.

17. Jean Baudrillard, *Simulacre et simulations*, Paris: Galilée, p. 36-48, 1991.
18. Fredric Jameson, *Modernidade Singular: Ensaio sobre a Ontologia do Presente*, Rio de Janeiro: Civilização Brasileira, p. 9-12, 2005.
19. Jean Marie Chevalier et Jacques Mishel (ed.), *La Raison du plus fort les paradoxes de l'économie américaine*, Paris: Robert Laffont, 2004.
20. James Moore et Wayne Slater, *The Architect—Karl Rove and the Master Plan for Absolute Power*, New York: Crown Publishers, 2006.
21. Craig Calhoun, “Nationalism and Cultures of Democracy”, in: *Desarrollo e interculturalidad, imaginario e diferencia: la nación en el mundo andino*, Candido Mendes, ed. (14ª Conferencia Internacional, Quito, 2006), Rio de Janeiro: Educam-Académie de la Latinité, 2006.
22. Walter Mignolo, “The Decolonial Option and the Meaning of Identity in Politics”, in: *Desarrollo e interculturalidad, imaginario e diferencia: la nación en el mundo andino*, Candido Mendes, ed. (14ª Conferencia Internacional, Quito, 2006), Rio de Janeiro: Educam-Académie de la Latinité, p. 119-147, 2006.
23. Enrique Rodrigues Larreta, “Fragil América Latina: del ‘mito del desarrollo’ a las representaciones inciertas”, in: *Desarrollo e interculturalidad, imaginario e diferencia: la nación en el mundo andino*, Candido Mendes, ed. (14ª Conferencia Internacional, Quito, 2006), Rio de Janeiro: Educam-Académie de la Latinité, p. 400-417, 2006.
24. Eduardo Grüner, “Recuerdo de un futuro (en ruinas). La Nación como no-espacio en la ideología de la globalización”, in: *Pensar a contra corriente*, Fernando Martínez de Heredia, La Habana: Editorial de Ciencias Sociales, 2005.
25. Javier Sanginés, “El mestizaje en vilo: una propuesta alternativa”, in: *Desarrollo e interculturalidad, imaginario e diferencia: la nación en el mundo andino*, Candido Mendes, ed. (14ª Conferencia Internacional, Quito, 2006), Rio de Janeiro: Educam-Académie de la Latinité, 2006.